

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 17 mai 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MARCHAND (pouvoir M. GRANDGUILLAUME)
Membres absents : M. IZIMER - M. ALLAERT

**OBJET
DE LA DELIBERATION****« Printemps de l'Europe à Dijon » - Edition 2010 - Demande de subvention**

Madame Biot, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le « Printemps de l'Europe à Dijon » est un temps fort axé sur la promotion et le développement de la citoyenneté européenne mis en place pour la première fois en mai 2009, à l'occasion de la « Journée de l'Europe ».

Il est animé par la Ville, en partenariat avec la Maison de Rhénanie Palatinat, le Centre Europe Direct Bourgogne, Sciences Po Paris à Dijon et l'Université de Bourgogne.

Résultat d'une démarche participative, l'édition 2010 mobilise plus de trente partenaires à ce jour.

Elle regroupera, entre le 9 et le 29 mai, un ensemble d'animations sur le thème : « L'Europe est-elle encore une utopie ? ».

Conformément aux priorités définies par la Région Bourgogne, les actions de sensibilisation à la citoyenneté européenne sont susceptibles d'être subventionnées par cette collectivité. Il est donc proposé de formuler une demande en ce sens.

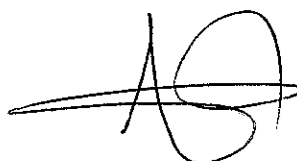
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter de la Région Bourgogne une subvention, au taux maximum, pour le financement de l'édition 2010 du « Printemps de l'Europe à Dijon » ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 MAI 2010



PUBLIÉ LE 27/05/2010